

Pouvoir d'emprunt

J'ai en main un exemplaire du bulletin de CP Rail dans lequel on expose certains programmes et projets. On y lit qu'une somme de 39 millions de dollars donnée par le gouvernement fédéral sera consacrée à l'amélioration des lignes secondaires des Prairies. C'est la même histoire depuis des années. On dit, par exemple, que depuis 1968, les chemins de fer ont reçu des subventions au titre des voies secondaires totalisant 278 millions de dollars, subventions qui couvrent les frais d'exploitation, les frais généraux et les bénéfiques à réinvestir.

Nous en sommes au point, monsieur le Président, que le ministre des Transports, dans son communiqué, déclare que l'on pourrait distribuer jusqu'à 900 millions par année durant les trois ou quatre prochaines années pour l'amélioration des chemins de fer. Ce sont les contribuables du Canada qui paieront la note. Nous ne pouvons accepter des propositions de ce genre sans que le gouvernement obtienne en retour des garanties quelconques. Les chemins de fer parlent d'expansion et de projets. Le gouvernement devrait faire savoir aux sociétés ferroviaires qu'elles devraient améliorer le réseau de transport, qu'elles ont la permission de le faire et que si elles manquent d'argent, le gouvernement est disposé à accroître sa participation dans leur entreprise. Par la suite, quand le réseau et le rendement se seront améliorés, la part du gouvernement sera remise au public canadien. Pour l'instant, le gouvernement se contente de proposer sans prendre d'engagements définitifs.

• (1550)

En ce qui concerne l'amélioration du réseau, CP Rail a dit qu'il lancerait, vers la fin de 1983, des appels d'offre pour l'aménagement du tunnel principal à Rogers Pass, à condition que la loi relative au tarif du Nid-de-Corbeau soit adoptée et que la conjoncture économique soit favorable. Ce genre de projet est en plan depuis des années, monsieur le Président. Ce qu'il nous manque c'est une politique qui réponde à nos besoins en matière de transport comme ce fut le cas au début des années 1900, quand le gouvernement envisageait de faire construire un réseau de transport intercontinental. Le réseau a été construit. Le gouvernement devrait examiner d'une façon plus réaliste les problèmes de transport et y affecter de l'argent d'une façon plus rationnelle.

Quand le réseau sera amélioré, quand la capacité actuelle aura doublé, de même que la vitesse et aussi le rendement par unité motrice, les bénéfiques devraient commencer à rentrer.

Je voudrais maintenant vous parler d'un autre projet en Colombie-Britannique auquel le gouvernement est mêlé, monsieur le Président. Le gouvernement fédéral et la province ont dépensé des millions de dollars pour réaliser un projet charbonnier dans le nord-est de la province, pour aménager des infrastructures et créer de nouvelles collectivités. Pendant ce temps, dans le sud-est, plus de 20 millions de tonnes de charbon sont expédiées chaque année à partir des Kootenays, mais 2,000 travailleurs ont été mis à pied. Comment peut-on admettre que des localités soient littéralement ruinées pendant que les gouvernements fédéral et provincial financent de nouvelles entreprises? Du point de vue économique, il est absurde que les gouvernements financent une nouvelle entreprise qui réduira à néant d'autres activités déjà en cours.

Selon les modifications apportées à l'entente sur le Nid-de-Corbeau, le gouvernement va escroquer à la Colombie-Britannique pour plus de 450 milliards de charbon. Il existe, en Colombie-Britannique, 50,000 acres de terres charbonnières de

première valeur qui ont été transférées aux sociétés ferroviaires et, par la suite, au gouvernement fédéral lorsque l'entente sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau a été conclue. Maintenant elles sont enregistrées au nom du gouvernement fédéral. Or, si l'entente du Pas du Nid-de-Corbeau était modifiée, il faudrait remettre ces terres à la Colombie-Britannique pour qu'elle en fasse profiter ses habitants.

Voilà le genre d'impasse dans laquelle s'engage le gouvernement fédéral. J'ai demandé au ministre des Transports (M. Pepin) si on l'avait pressenti pour exploiter ces terres charbonnières du sud-est de la Colombie-Britannique. Il m'a répondu qu'il n'y avait pas de débouché pour le charbon actuellement, mais qu'il avait été saisi de deux ou trois demandes d'information concernant ces terres. Je lui ai demandé expressément si la Fording Coal Company, une filiale du CP, figurait parmi les compagnies qui l'ont pressenti, mais il ne m'a pas répondu. Je crains que ce ne soit là un autre exemple de l'influence qu'exercent les sociétés ferroviaires auprès du gouvernement, surtout le CP. C'est fort regrettable, monsieur le Président. Le pays doit se doter d'un programme d'expansion dans le domaine des transports, de la fabrication, de l'emploi et ainsi de suite pour tirer le meilleur parti possible des deniers des contribuables.

Le gouvernement du Canada se doit de présenter à tous les députés un budget qu'ils puissent examiner en détail. Ces derniers devraient avoir le droit de faire connaître leurs vues et de réclamer du gouvernement qu'il leur dise comment il entend régler les graves problèmes qui nous assaillent parce qu'il a si mal géré les affaires du pays depuis tant d'années.

Aux étudiants qui aujourd'hui se cherchent un travail, le gouvernement n'offre que des expédients sous forme de programmes d'emploi qu'il met sur pied à leur intention mais qu'il néglige de financer adéquatement. Dans ma circonscription, les crédits prévus au titre des programmes d'emploi pour étudiants ne s'élèvent qu'à \$216,000 alors que les demandes se chiffrent déjà à plus de \$600,000. Ces étudiants veulent gagner un peu d'argent pour pouvoir continuer leurs études à l'automne. Quel triste sort que celui d'un pays qui compte plus de deux millions de chômeurs et presque autant d'assistés sociaux, où les prestations d'assurance-chômage touchent à leur fin pour bon nombre de sans-emploi et où le gouvernement n'a aucune proposition concrète à faire pour redresser la situation.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Halifax-Ouest (M. Crosby).

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais commencer mon intervention sur le projet de loi C-143, concernant le pouvoir d'emprunt, en soulignant les effets qu'aura cette mesure non seulement sur l'économie mais aussi sur les Canadiens eux-mêmes. Si le Parlement autorise le gouvernement du Canada à emprunter encore 19 milliards de dollars en vue de financer le déficit croissant de nos dépenses, qui se situe au-delà de 26 milliards et pourrait dépasser les 30 milliards, il portera notre dette nationale à 160 milliards de dollars, ce qui n'est pas loin de 200 milliards. Je voudrais rappeler aux Canadiens que notre dette nationale s'élevait à 31 milliards de dollars lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a été nommé, plutôt qu'élus, à son poste.